
ALAN GREENBERG: Nous allons commencer l'enregistrement et démarrer l'appel.

GISELLA GRUBER: Bien. Alors, on commence l'enregistrement et l'interprétation.

Bonjour à tous. Soyez les bienvenus à cette téléconférence mensuelle de l'ALAC, le mardi 25 août à 19 h 4 UTC.

Nous avons aujourd'hui Alan Greenberg, Maureen Hilyard, Olivier Crépin-Leblond, Glenn McKnight, Jimmy Shultz, León Sanchez, Sandra Hoferichter, Tijani Ben Jemaa se joindra à nous plus tard.

Nous avons également Roosevelt King, Siranush Vardanyan, [Garth Graham], Allan Skuce, Chris Mulola, Sébastien Bachollet, Judith Hellerstein, Daniel Nanghaka, Christopher Wilkinson.

Dans le canal espagnol, nous avons Fatima Cambronero.

Nous avons des agents de liaison : Ron Sherwood et Julie Hammer.

Nous avons reçu les excuses de Jean-Jacques Subranat, Holly Raiche, Sarah Kiden, Barrack Otieno, Beran Gillen et Hadja Outtara.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang et moi-même, Gisella Gruber.

Sur le canal français, nous avons Camilla, et Claire qui va nous rejoindre plus tard, comme interprète.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Sur le canal russe, nous avons Galina.

Et sur le canal espagnol, nous avons Veronica et Paula.

Je vous rappelle de dire vos noms avant de parler, pour la transcription et pour permettre aux interprètes de vous identifier dans les autres canaux linguistiques. Parler à un débit raisonnable pour pouvoir permettre aux interprètes de vous interpréter correctement.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci, Gisella.

Donc, d'une part, on doit commencer par l'approbation de l'ordre du jour et discuter des points que vous voudriez ajouter, si vous avez des propositions de points à ajouter.

On a pris une décision sur l'ordre du jour, Olivier, je vous rappelle, et je vous remercie de votre rappel.

Pas d'ajout? Pas de modification? L'ordre du jour est donc adopté tel que présenté.

Le point suivant est la révision des actions à suivre ouvertes ou en instance qui exige la participation de l'ALAC.

Heidi, pourriez-vous nous les présenter?

HEIDI ULLRICH : Oui. Bonjour. Je ne suis pas devant l'ordinateur, mais je vous rappelle que nous avons discuté de la possibilité d'avoir un séminaire Web avec la GNSO, si je ne me trompe. Et cela est en instance. C'est Tijani qui devait résoudre cela.

ALAN GREENBERG : Bien. Je tiens à signaler que Tijani n'est pas là en ce moment-là. Je pense qu'il aura une réunion du Groupe de travail cette semaine. Donc, peut-être qu'ils vont aborder cette question lors de cette réunion.

Y'a-t-il d'autres actions à suivre auxquelles il faudrait que l'on fasse attention? C'est tout?

Bien. Nous passons donc au point n° 4 de l'ordre du jour : les activités d'élaboration de politiques de l'ALAC. Et je voudrais demander au personnel de nous lire cela.

ARIEL LIANG : Merci, Alan. Nous avons différentes périodes de commentaires publics qui vont conclure dans les prochaines semaines. Tout a été noté ici dans l'ordre du jour. Donnez-moi un instant...

Bien. Donc, d'une part, la première période de consultations publiques à conclure est la proposition pour les règles de génération d'étiquettes de la zone racine du script arménien. Nous sommes en train de travailler sur la rédaction d'une déclaration à ce sujet, et Alan va nous en parler.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est plus tard dans l'ordre du jour. Continuez.

ARIEL LIANG :

Bien. Et puis, la deuxième période à conclure porte sur la prochaine génération. Jusqu'au 6 septembre, c'est la nouvelle génération de services annuaires de l'enregistrement de gTLDs qui remplace le rapport préliminaire du WHOIS. Je vous invite à réviser la version préliminaire et à présenter vos commentaires sur l'espace de travail.

D'autre part, les périodes suivantes et celles qui concernent le rapport initial sur les mesures ou paramètres et les données pour l'élaboration de politiques qui concluent le 7 septembre 2015, l'ALAC est en train de commenter une déclaration qui a déjà été rédigée. Le 8 septembre, on a la conclusion de la période de commentaires au sujet de la proposition de transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Olivier Crépin-Leblond travaille sur la rédaction d'une déclaration en ce moment.

Par la suite, on a les modifications proposées aux statuts constitutifs de l'ICANN, les politiques de la GNSO et les recommandations de mise en œuvre. Alan Greenberg travaille sur la rédaction d'une déclaration à ce sujet pour la période qui conclut le 12 septembre 2015.

D'autre part, on a la période de commentaires du Groupe de travail intercommunautaire sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN qui a présenté sa deuxième version préliminaire du rapport concernant la piste de travail n° 1. On a le temps jusqu'à cette semaine de faire des commentaires sur la déclaration qui a été rédigée. Et la période de commentaires conclut le 12 septembre 2015.

Finalement, on a une proposition des règles de génération d'étiquette de script arabe. C'est une période de commentaires publics qui a été ouverte hier et qui conclura le 6 octobre 2015.

[Satish] a recommandé que l'on contacte des ALS qui parle l'arabe pour les consulter si elles ont intérêt à faire des commentaires au sujet de cette période de commentaires pendant la période.

ALAN GREENBERG : Nous allons reprendre cette question dans le point n° 7 de notre ordre du jour.

ARIEL LIANG : Donc, oui, voilà ce que j'avais à dire pour les commentaires publics.

ALAN GREENBERG : Merci.

Y'a-t-il des remarques spécifiques?

Nous allons parler des règles de génération d'étiquettes, des LGRs, pour les deux scripts, l'arménien et l'arabe, et nous allons discuter des questions pour l'ICG plus tard dans l'ordre du jour.

Donc, y'a-t-il d'autres points, d'autres commentaires à faire à ce point - là?

Je ne vois pas de mains levées, pas de commentaires.

Nous allons donc directement passer au point n° 5 des candidatures d'ALS actuelles.

Qui va nous présenter cela du personnel de l'ICANN? Serait-ce Nathalie? Ou Silvia, peut-être? Qui peut nous les lire? À qui demander de nous aider?

Pardon, je ne peux pas parler en ce moment : on attend un bébé qui pleure...

Je demanderais à un autre membre du personnel de prendre cela en charge.

Bien. Si on continue ainsi, nous n'allons pas pouvoir finir l'appel comme prévu.

Passons au point n° 6. Nous avons les rapports des différents groupes de travail d'At-Large, des agents de liaison et des RALOs et les rapports mensuels de l'ALAC. Comme on a discuté la dernière fois, en général, ces rapports sont un peu éloignés des faits qu'ils rapportent et ils finissent par décrire ce qui était inclus dans l'ordre du jour de la dernière réunion, la réunion précédente, ce qui n'est pas très satisfaisant. Mais je me demandais s'il y a quelqu'un qui ait un rapport à souligner pour cette réunion actuelle.

Non... je ne vois pas de mains levées... Rien ne se passe dans aucun des groupes de travail?

Je sais, Olivier, que ce n'est pas votre cas. Ce n'est pas votre cas, je le sais. Donc, est-ce que vous voudriez nous parler des questions intéressantes, controversées qui sont discutées au sein de votre groupe de travail?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci, Alan. Je vais vous parler des discussions controversées au sein de la GNSO ce dernier mois. Cependant, la GNSO n'a pas eu d'appels en août. Ils ont fait une pause pour prendre des vacances. Mais dans la liste du Conseil de la GNSO, on commence déjà à discuter du rapport préliminaire, rapport spécifique, thématique, préliminaire pour les candidatures de la nouvelle série. On commence donc maintenant à mettre en place la nouvelle série. Et au sein de la GNSO, on commence à discuter de la manière dont on devrait organiser cette nouvelle série.

Et l'avis général est qu'il devrait y avoir un PDP, un processus d'élaboration de politiques pour créer un nouveau guide de candidatures en tirant les leçons apprises lors de la première série de candidatures.

Donc, la question, en fait, est si le Conseil de la GNSO devait discuter de ces questions pendant la période de consultations publiques, voir s'il devrait y avoir des rapports préliminaires de question et par la suite, prendre des décisions.

Il y a des membres de la GNSO qui s'inquiètent par le fait qu'on prend du temps dans les périodes de commentaires publics parce qu'on a consacré des périodes de 60 jours aux commentaires publics au lieu de faire deux périodes plus courtes. Et cela, selon la GNSO, empêche le lancement correct du processus d'élaboration de politiques pour commencer à s'occuper des différents problèmes qui ont été identifiés.

Voilà pour la plupart ce qui a été discuté au sein de la GNSO dans cette partie du monde.

D'autre part, on a eu le processus de responsabilité de l'ICANN, le CWG IANA, le CCWG de la responsabilité, mais je pense qu'on y reviendra plus tard dans notre appel d'aujourd'hui.

Et je vous redonne la parole parce que je n'ai rien d'autre à rapport à ce propos-là. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier.

Je suis un peu préoccupé, et c'est un de ces moments où je sens [peu clair 0:13:36] franchement. Mais je voudrais exprimer ici mon insatisfaction.

Pensez à la vitesse à laquelle devrait avancer ce processus. S'il avait été proposé de remettre le PDP à plus tard, jusqu'à ce que l'on ait certaines définitions et donc, on pensait que le PDP serait fini avant, mais on n'a même pas commencé.

On voit maintenant une période de commentaires publics qui est assez longue. Et je comprends pourquoi certains membres de la GNSO proposent de démarrer déjà ce PDP. Mais je demanderais aux gens de discuter de la question dans le jour spécifique de l'unité constitutive.

Donc, je pense que l'on devrait discuter de cela. Donc, si vous avez des propositions à ajouter à la discussion, ce serait bon de participer, de soutenir ce qui est fait, d'exprimer votre avis contraire. Je pense que c'est ça qu'il faut, hein?

Olivier, vous levez la main?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

Vous savez, je ne suis pas en mesure de parler au nom de l'ALAC au sein de la GNSO. Et je respecte soigneusement le rôle que j'ai au sein du Groupe. Donc, je voudrais savoir si l'ALAC s'oppose à ce qu'exprime cet avis pour montrer ou pour transmettre cette préférence de l'ALAC pour que la période de commentaires publics ne finissent pas avant le début de la réunion de l'ICANN à Dublin pour que l'on puisse reprendre ces questions aussi lors du forum public. C'est ça, l'idée.

ALAN GREENBERG : Alors, peut-être qu'on devrait faire un appel à consensus.

Y'a-t-il quelqu'un, membre de l'ALAC ou présent dans cet appel qui s'oppose à ce qu'Olivier exprime cet avis de l'ALAC?

Je ne vois pas d'opposition. Cela est approuvé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je m'excuse de cette idée qui vient de me venir, mais je viens tout juste d'y penser à partir des échanges de courriers électroniques qui ont eu lieu dans ces dernières heures. Donc, j'exprimerai cette préférence de l'ALAC pour que la période de commentaires publics reste ouverte jusqu'à la réunion de Dublin.

ALAN GREENBERG : C'est correct. Pour que l'on puisse aborder la question lors du forum public de Dublin. Et cela nous donnera à peu près une semaine au minimum pour traiter de la question au sein du Groupe.

Étant donné que ce processus va prendre beaucoup de temps, je vois pourquoi on ne voudrait pas perdre 30 jours de plus. Mais on sait tous qu'on a des problèmes à régler.

Donc, je pense qu'on a bien conclu le point n° 6 et qu'on est prêt à passer au point n° 7.

Le point n° 7 porte sur la discussion des règles de génération d'étiquettes du groupe en script arménien, pour la zone racine en script arménien. Et on se demande si l'ALAC devrait faire une déclaration formelle à ce sujet.

Je voudrais demander à ce point-là que l'on voie le texte proposé pour la déclaration afin de le lire...

Bien. Ce que vous voyez est une déclaration très brève que Maureen a rédigée en tant que volontaire. Et il me semble que ce qu'elle dit semble valide. Et en fait, elle parle de politique.

Y'a-t-il des personnes qui parlent l'arménien sans comprendre le russe?

Je sais qu'il y a des [sensibilités] dans la région, mais il serait utile, à mon avis, d'identifier si les personnes parlent ou pas le russe.

D'autre part, on voudrait savoir s'il y a une lettre en russe et en arménien qui soit la même et qui ait le même [ton]. Cela n'a pas été répondu et je n'ai aucune idée de l'impact de cela. Cela pourrait être important pour une personne arménienne. Donc, il serait utile d'avoir l'avis de quelqu'un arménien.

La question est : cela devrait-il être de l'intérêt de l'ALAC ou pas suffisamment comme pour rédiger une déclaration? Je ne pense pas que l'ALAC ait une crédibilité pour rédiger cette déclaration ou non des Arméniens. Et c'est pareil pour les personnes qui utilisent le script arabe ou pour toute autre règle de génération d'étiquettes.

Ce que j'ai suggéré à Maureen — c'était la personne qui a rédigé cette déclaration préliminaire –, c'est que si les ALS arméniennes soutiennent cette proposition, l'ALAC pourrait peut-être présenter une déclaration en leur nom lorsqu'on a un statut plus important, mais que ce soit clair que ce n'est pas nous qui avons rédigé ces règles de génération d'étiquettes pour la zone racine en arménien. Cela a été fait et a été élaboré par les ALS arméniens, que ce soit clair.

Le problème ici est qu'il y a trois ALS arméniennes. L'une, ISOC Arménie, et celle qui dirige ses travaux de règles de génération d'étiquettes. Donc, la question ici est : est-ce que l'ALAC devrait soutenir ces discussions qui, en réalité, portent sur des problèmes très locaux? Et dans ce cas, devrait-on discuter de notre avis sur les autres membres de la communauté du script arménien, qui ne font pas partie de la discussion?

Donc, cela porte sur la proposition de Larry et de différents groupes, que l'on présente la déclaration en leur nom.

Donc, je voudrais savoir quel est votre avis. Devrait-on s'impliquer dans cette discussion et dans ce cas, quelle devrait être la structure de cette implication?

Je vois qu'on a différents participants. Premièrement, Vanda et après, Olivier.

VANDA SCARTEZINI :

Merci. C'est une question très sensible et à mon avis, l'ALAC ne devrait pas soutenir les aspects politiques locaux de quoi que ce soit. Si l'on soutenait une ALS, on pourrait dire que l'ALAC est indifférent ou qu'elle interfère plutôt dans des problèmes politiques locaux.

Donc, je ne soutiens aucune des suggestions. Si le peuple arménien devrait agir, peut-être qu'il devrait le faire indépendamment de l'ALAC parce que c'est une question tout à fait politique.

Et je ne sais pas si les membres de l'ALS sont en mesure d'analyser l'impact politique d'une telle déclaration. Donc, les ONG de tout pays, en général, doivent essayer d'évaluer les sensibilités diplomatiquement. Si elles ne le font pas, elles pourraient peut-être s'exposer d'une manière non voulue, et l'ALAC ne devrait pas manquer à leur [respect].
Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Vanda.

Je signale que j'ai dit que ça pourrait être une question politique, mais je ne le sais pas, hein? Pour la première partie, en tous cas.

La deuxième partie est ce que devrait considérer l'équipe qui travaille sur les règles de générations d'étiquettes.

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

J'allais répondre à Vanda avec ce que vous avez dit, au sujet de la possibilité que l'ALAC ait une déclaration à faire au sujet de la règle de génération d'étiquettes en script arménien.

Je pense que l'ALAC ne devrait pas rédiger des déclarations au sujet des IDN. Mais on a déjà fait des déclarations au sujet du script chinois, des scripts taiwanais, coréens, et japonais. On a un groupe de travail consacré aux IDN et cependant, on décide de la possibilité d'enlever notre soutien à un script spécifique. Cela, vraiment, me préoccupe parce que cela montre que toute question locale, comme la question du WHOIS ou la question de si le WHOIS affecte les lois locales en Europe, par exemple, ce n'est pas simplement des questions qui ont lieu au niveau local. Si on commence comme ça, on va commencer à ignorer ce qui se passe en Amérique latine ou en Asie. Toute fois où il y a un problème local, on va commencer à l'ignorer. Donc, je serai plus prudent au moment de dire que l'ALAC ne va pas avancer avec ce type de déclarations ou que l'ALAC ne va pas faire de déclarations individuelles.

Je tiens à dire que je ne soutiens pas cette attitude de dire que ce n'est pas de l'intérêt de l'ALAC. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci, Olivier. Cependant, j'ai une question à vous poser ici. La première partie pourrait être une déclaration politique, comme je l'ai

dit. Et je ne sais pas si c'est bien le cas. Je ne suis pas sûr parce que je ne l'ai pas consultée. Il faudrait voir avec les gens de cette région si c'est une question politique ou; pas. Si c'est le cas, l'ALAC pourrait être en train d'entrer dans un terrain trop compliqué.

D'autre part, vous avez présenté une troisième option à laquelle je n'avais pas pensé, et c'est le fait que le Groupe de travail des IDN pourrait être le groupe qui soutient cette déclaration. Cela serait peut-être plus utile pour nous et pour la communauté des scripts arméniens. Donc, peut-être qu'il faudrait que l'on demande cela à la communauté du script arménien.

Oui, Eduardo, allez-y.

EDUARDO DIAZ :

Merci.

La deuxième partie porte directement sur le script, exclusivement sur le script. Mais toutes ces informations sur beaucoup de personnes qui sont [peu clair 0 :27 :05] n'ont pas vraiment trait au script.

Moi, je suis d'accord avec Olivier : c'est vrai qu'il faudrait qu'on s'exprime au sujet de questions de ce type. Merci.

ALAN GREENBERG :

Alors, pour vous, Eduardo, la question est si on a la possibilité d'envoyer le point n° 2 en notre propre nom. En ce moment, cette déclaration est rédigée par une personne qui pourrait ou qui ne pourrait pas représenter son ALS, sa communauté. Donc, il va falloir si on évalue si

elle a bien pris compte des avis des différents membres de son ALS et de sa communauté.

EDUARDO DIAZ : Oui, je comprends. C'est vrai que s'ils sont en train de commenter à ce sujet, il faudrait que l'on attende. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci.

Alors, Olivier, vous aviez parlé de la déclaration du [CKG] qui portait sur le coréen, le japonais et le chinois. Mais moi, je ne parle ni le coréen, ni le japonais, ni le chinois et cependant, j'ai soutenu cette déclaration. Parce que cette déclaration disait que lorsqu'on a différents idéogrammes avec un même sens, la règle devrait le considérer. Cela a créé des consternations pour les règles de génération d'étiquettes.

Je ne serais pas en mesure d'affirmer ce qui est inclus dans le point n° 2 parce que je ne suis pas Arménien et je ne connais pas bien le problème.

J'hésite toujours lorsqu'on fait cela parce qu'on a différentes personnes qui parlent avec différents avis. Une s'est exprimée très fortement dans un sens puis Eduardo a ses différentes remarques qui vont peut-être à l'encontre de cela et moi, je ne sais pas vraiment quoi penser. Donc, le Groupe de travail pourrait très bien décider s'il veut soutenir cette déclaration ou pas.

On a plus de personnes qui souhaitent prendre la parole. D’abord, Olivier puis Eduardo.

Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

Oui. Je relis cela et comme je l’ai dit sur le chat, en fait, je ne sais pas très bien quel est le contexte de ces remarques, s’il est nécessaire de dire que les Arméniens devraient changer la manière dont ils réagissent. Cependant, je dirais que la proposition est raisonnable en termes généraux. Et puis s’il ne paraissait pas que cela apparaît dans ce PDF — donc, peut-être que la personne qui a rédigé – si vous êtes en train d’écouter, il faudrait que vous voyiez le script arménien spécifique avec ce « M » inversé. C’est très similaire visuellement et c’est peut-être le but d’utiliser ce type de script.

Je ne sais pas bien quel est le contexte, pourquoi ils incluent cela dans la déclaration, mais je signale cela parce qu’il y a peut-être une inexactitude dans leur rapport.

En termes généraux, par contre, je suis d’accord avec votre proposition de demander au reste de la communauté du script arménien ce qu’elle en pense et puis consulter le Groupe de travail des IDN pour les consulter aussi s’ils veulent que l’ALAC s’exprime en leur nom à ce sujet et puis le rôle discuté au sein de l’ALAC. Mais il faut être prudent : on ne peut pas dire qu’on ne va pas avancer avec cette question simplement parce qu’on ne connaît pas bien la question. Les personnes peuvent très

bien [confier leur confiance] en la personne qui a rédigé cette déclaration. Mais ça va être très préoccupant si on commence à oublier ou à ignorer les questions sur lesquelles on ne sait pas beaucoup.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier. Juste quelques précisions. Oui, ce que vous disiez au tout début, c'est vrai, ç'a été réalisé. Il y a les caractères dans les différentes écritures qui sont similaires.

Narine a demandé si on devrait effectuer ou pas ce travail sur les caractères du script arméniens. Je ne sais pas, mais c'est peut-être une question politique que je ne me sentirais pas à l'aise si, en tant qu'ALAC, on s'appliquait avec ce type de problème. Mais en général, on peut former des commentaires au sujet de n'importe quelle question si on s'informait. Pour moi, à mon avis en tous cas, cela dépasse le niveau de notre travail, la portée de notre travail.

Il y a des personnes qui ne pourraient pas participer à ce groupe parce qu'elles ont déjà travaillé à la rédaction de ce document, de cette déclaration, donc elles ne pourraient pas participer. Mais c'est l'ALS de Siranush, donc peut-être qu'elle pourrait participer.

Sébastien, vous levez la main, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Alan.

Je voulais que l'on prenne un peu de distance. Et ici, pour la première fois, on travaille au sein d'une ALS sur ce type de travail. Donc, on

devrait peut-être être plus optimiste et remercier Maureen de ce travail et puis commencer à évaluer comment une personne bien connaître la situation considère la déclaration de l'ALAC. Mais je pense que puisque cela nous est arrivé d'une structure At-Large et que c'est la première fois que cela a lieu, ce serait important de le voir comme quelque chose de positif.

ALAN GREENBERG :

Merci, Sébastien. C'est vrai qu'il faut remercier le membre de la Communauté qui a assumé cette responsabilité. Et voilà pourquoi on a consacré tellement de temps à cette question.

Alors, Olivier et puis j'ai une autre idée à partager.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan. Vous avez dit que l'une des trois ALS de l'Arménie avait participé au travail originel de préparation de cette déclaration préliminaire, ce qui les empêche de faire des commentaires. Je ne sais pas pourquoi vous dites cela. Auparavant, on a très souvent vu, je ne dirais pas des ALS, mais des personnes, des organisations qui ont participé directement au processus d'élaboration d'une déclaration qui était directement impactée par une décision de l'ICANN et qui ont cependant participé à une période de commentaires publics. On reçoit très souvent des commentaires de ces organisations impactées par les processus. Donc, je voudrais que vous m'expliquiez pourquoi cette ALS, spécifiquement, ne pourrait pas commenter.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier. C'est parce que l'ALS n'est pas un des groupes principaux à avoir participé à l'élaboration : c'est l'ALS qui l'a rédigée. Un point.

D'autre part, la personne qui l'a analysée est le directeur de l'organisation. Alors, peut-être que ce serait plus sensé qu'ils ne fassent pas de commentaires sur le travail qu'ils ont élaboré eux-mêmes. Donc, il n'y a pas débat possible ici. C'était une bonne question.

En l'absence d'autres commentaires, je vais faire mes consultations en privé, avec d'autres personnes, et je ferai ma recommandation à l'ALAC dans les prochains deux jours, on va dire. Peut-être que je le discuterai directement avec l'équipe de direction d'At-Large, mais on n'a pas beaucoup de temps parce que la période de commentaires finit d'ici peu.

Donc, on va maintenant passer au point suivant. C'est une question qui inclut d'une part la supervision de l'IANA; d'autre part, la déclaration de l'ICG. Et afin d'aller plus vite, on pourrait peut-être demander à Olivier quelle est son opinion, quel est son avis par rapport à la déclaration de l'ICG. Il y a eu beaucoup de commentaires sur l'espace Wiki et je voudrais savoir si vous avez pu tirer des conclusions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Pardon, je ne peux pas défiler dans l'écran en ce moment. Ah, attendez... oui, voilà. C'était figé.

Bon. Il y a eu des commentaires, Alan, que je voudrais que l'on discute rapidement parce qu'il y a deux points principaux qui ont été transmis. Parce qu'il y a eu beaucoup d'événements qui ont eu lieu depuis qu'on a

commencé à travailler avec cela, depuis le début de la question. Donc, depuis le début du travail d'IANA.org, du travail de propriété intellectuelle du nom IANA, la question de la responsabilité de l'ICANN, du transfert des différents mécanismes créés spécifiquement pour cette transition.

Le président du Conseil d'administration a envoyé une consulte pour laquelle on lui a dit que la consultation avait été faite où il se demandait si on ne pouvait pas créer d'autres mécanismes spécifiques pour ce but. Donc, on pourrait penser si on préfère l'IPR, par exemple, les mesures de propriété intellectuelle ou d'autres aspects qui dépendent de l'ICANN sans être transférés. Vous voyez donc – voilà les discussions entre les trois propositions des différentes communautés opérationnelles. D'autre part, on a discuté des différences entre les trois propositions. Et donc, si une ou deux des communautés opérationnelles décidaient de se séparer, de modifier, de changer d'opérateur IANA, elles devraient pouvoir être empêchées de le faire. En ce moment, la communauté des numéros et des protocoles a choisi de contracter avec l'ICANN et l'autre communauté pense contracter avec l'IANA de l'après-transition qui est une procédure de l'ICANN. Donc, c'est à peu près pareil pour la communauté des numéros et des paramètres de protocoles.

Donc, c'est en fait des détails à régler, des différences très spécifiques à régler avec – il pourrait y avoir des différences ce qu'ils veulent par rapport à l'ICANN. On a déjà eu ce genre de discussions. Pour Tijani, c'est une question très sérieuse, très grave.

Au sein de l'ICG et du Groupe de coordination de la proposition pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, la question devrait peut-être se centrer plutôt sur la recommandation d'avoir une meilleure coordination entre les trois communautés opérationnelles et une communication améliorée pour renforcer la responsabilité et pour assurer qu'il y a une ou plus d'une communauté opérationnelle qui ne soit pas satisfaite avec l'opérateur des fonctions IANA par IANA. Les trois communautés opérationnelles devraient se mettre d'accord pour changer d'opérateur de fonctions IANA. Mais cette décision devrait être prise en collaboration communément au lieu de diviser les fonctions entre différentes entités.

Est-ce que vous avez cela sur l'écran? Non, ce n'est pas sur l'écran...

Alors, je vais partager ça sur le chat, le texte... On n'a pas le bon format, mais c'est un résumé des différents éléments d'intérêt.

ALAN GREENBERG :

Permettez-moi de faire un commentaire que j'ai déjà fait, mais je reformule. Il me semble que cette question ne devrait pas nous occuper ou nous préoccuper autant. En ce moment, les groupes pourraient se séparer, ils pourraient – l'IETF, par exemple, pourrait annuler son contrat avec l'ICANN et il pourrait le faire si l'ICANN ne répondait pas aux demandes de l'IETF. Les recours d'appel ne les intéressent pas. Pour eux, c'est une question de si le mécanisme fonctionne correctement ou pas. L'impact sur la communauté des noms n'est pas aussi important que sur les autres.

Donc, ce n'est pas vraiment une question opérationnelle, c'est plutôt une question que cela ne serait pas facile à assumer pour nous tous. Mais on devrait pouvoir créer ou établir des règles si l'opérateur des fonctions IANA n'exerce pas son exploitation des fonctions correctement.

Les différents noms de domaine ou les différentes parties d'un nom de domaine devraient pouvoir être séparés. On a la technologie pour pouvoir le faire. Donc, je ne vois pas pourquoi on devrait nous empêcher de le faire.

Donc, je pense que c'est faisable en définitive et il me semble que ce n'est pas vraiment une question aussi grave. Voilà mon avis personnel. Il y a trop de manières de gérer ce type de situations.

Je pense qu'il est triste qu'on ait ignoré la question jusqu'à présent et que l'on soit arrivé à ce stade.

Olivier, vous levez la main?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Ici Olivier. C'est vrai que ce n'est pas une question grave, mais c'est peut-être une question à laquelle il faudrait que l'on fasse attention. Si on ne signale pas ce problème et si on a des difficultés avec la division des fonctions en différentes entités – et j'ai discuté de la question avec différentes communautés, différents membres de ces communautés, il y a eu de nombreux échanges au sujet du soutien pour cette possibilité. Donc, peut-être que chaque communauté devrait faire des déclarations soutenant la possibilité que l'IETF se [peu clair

0 :47 :38] par exemple. Mais à mon avis, ils vont soutenir bien évidemment la partie des protocoles parce que c'est eux qui l'ont rédigée. Mais cela n'implique pas qu'ils vont être prêts à soutenir les autres parties. Ils ne peuvent pas dire qu'ils veulent simplement soutenir leurs principes, leurs croyances, leurs idées.

Donc, lorsque vous disiez qu'il faut coordonner le travail des différentes communautés opérationnelles, je ne pourrais pas l'assurer. C'est vrai que ça devrait être le cas, mais ça pourrait se passer pour certains cas pour qu'il y ait certaines parties qui ont cette tactique de division. Mais il faudrait que l'on rappelle les différentes parties qu'il serait utile, qu'il soit important de continuer à agir de manière coordonner entre les différentes communautés. Si on ne le fait pas, ça pourrait poser des problèmes à l'avenir. La coordination opérationnelle est donc une question qui est aussi d'importance.

Si vous avez d'autres questions, d'autres points qui vous inquiètent, envoyez-les-nous tout de suite pour qu'on puisse les inclure dans notre version préliminaire. Je vous rappelle qu'on travaille sur la rédaction des différentes mesures de coordination entre les communautés opérationnelles que l'on propose. Merci.

ALAN GREENBERG :

Puisque c'est vous qui rédigez ce travail, vous êtes peut-être en mesure d'évaluer si les autres vont soutenir, rejeter ou s'opposer à votre travail.

Bien sûr, vous devez évaluer vos propres avis et voir si on est en mesure d'arriver à un accord ou pas. Mais pour moi, cela n'est pas une question si grave que vous prétendez.

Olivier, vous levez la main encore...

OLIVIE CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. On a une discussion ici qui monopolise l'appel, mais j'ai publié ma proposition sur le chat et je dirais qu'il est important de considérer également les autres avis au sein des communautés opérationnelles. Je le lirai.

On dit qu' « [A]u cas où une communauté opérationnelle décidait de remplacer l'opérateur des fonctions IANA, il devrait discuter de leur décision avec les autres communautés opérationnelles avant d'avancer avec le remplacement, toujours avec l'idée de maintenir une exploitation centralisée des différentes fonctions opérationnelles, centralisées en un seul opérateur. Si on avait plus d'un opérateur de fonctions IANA, on pourrait probablement avoir des problèmes d'instabilité. L'ALAC recommande donc que le Groupe de coordination de la proposition du transfert de la supervision des fonctions IANA coordonne également le travail entre différentes communautés à l'étape de coordination afin de prévenir les décisions entre les différentes communautés. Cette coordination de la transition devrait avoir lieu à travers le dialogue continu au long du processus de transition. Voilà ce que j'ai pour l'instant. »

ALAN GREENBERG : Merci. Il y a une partie de la rédaction qui pourrait peut-être être améliorée à mon avis, mais je soutiens en termes généraux ce que vous présentez et je crois que c'est le cas dans le chat également.

Ce que vous avez lu, est-ce que c'est tiré d'un commentaire ou...? Ça vient d'où?

OLIVER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Oui, c'est un commentaire sur la page Wiki qui, malheureusement, ne peut pas être partagé sur l'écran... Ah, voilà, on l'a sur l'écran en ce moment même.

ALAN GREENBERG : Oui, alors concluez ce travail et publiez-le comme première version préliminaire.

On n'est toujours pas à la partie pertinente de ce point de l'ordre du jour, hein?

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan. J'étais en train de lire la déclaration et j'ai eu l'inquiétude ici – c'est que si cela sort de la portée de l'ICANN on perd un modèle spécifique qui a été utilisé jusqu'à présent ce qui affecterait plus la communauté de l'ICANN que le reste. C'est l'utilisateur final qui va subir le plus de conséquences. Donc, pensez à cela au moment de conclure la déclaration. Merci.

ALAN GREENBERG : Oui. Dans la déclaration, il y a différents problèmes, différentes personnes de l'ICANN qui voient qu'il y a différentes motivations pour

agir d'une manière ou d'autres. Donc, il faudrait que l'on fasse attention à ce qu'on dit dans la déclaration. Mais comme je l'ai dit, Olivier va rédiger un texte que nous allons évaluer et sur lequel nous allons commencer par la suite.

Le point que l'on devait aborder en réalité aujourd'hui est la version préliminaire actuelle, qui est la troisième version. On a d'autres questions qui ont été soulignées. Dans cette troisième version, nous allons ajouter la déclaration minoritaire sur laquelle il est en train de travailler en ce moment. Mais je voudrais que l'on voie plutôt que le Wiki, la version PDF de la déclaration, s'il vous plaît, sur l'écran...

J'espère que cela pourra être conclu à la fin de la journée, ce soir. Il me semble que la plupart des commentaires ici sont cohérents et compatibles avec l'avis et le travail de l'ALAC. On a ici une ou deux questions relatives à l'IANA qui vont apparaître dans les prochains deux, trois jours. En séminaire Web, qui va réviser qui va se centrer sur la révision du travail qui a été accompli jusqu'à présente?

Si on a des personnes intéressées à ce sujet, on devrait leur demander de participer pour exprimer leur avis. L'idée est de pouvoir conclure ce travail en fin de semaine ou le week-end même afin que tout le monde puisse relire le résultat final avant de le présenter.

Si la déclaration est présentée sans être ratifiée, elle ne pourra pas être présentée. Donc, il faut penser à ratifier la proposition de déclaration avant la date de conclusion.

Je n'ai pas envie d'entrer ici dans les détails. Si vous avez des questions spécifiques sur lesquelles vous voudriez attirer l'attention de l'ALAC et du Groupe, c'est le moment de le faire.

Ici, il manque cette mention d'utilisateur de groupe de parties prenantes intéressées. Donc, peut-être que l'on devrait consacrer quelques minutes à considérer cette question.

Ce n'est plus l'ordre du jour que j'ai sur l'écran... attendez...

Il y a d'autres questions où on a fait des modifications d'éditions récemment. Et je suis complètement d'accord avec Sébastien : le [ton] de ces valeurs fondamentales a été substantiel, sensiblement modifié. Donc, si on dit que dans la mesure du possible et de l'approprié, cela devrait être respecté dans les valeurs fondamentales. Plutôt, la version actuelle dit que les questions de politiques doivent être résolues par l'organe d'élaboration de politiques, la GNSO, avant d'être remises à la considération du Conseil d'administration.

D'autre part, ils disent qu'un marché libre devrait être considéré comme la norme. Et cela donne plus de souplesse au groupe au moment de prendre des décisions, mais ça nous fait penser également à tout ce qui ne devrait pas être appliqué. Donc, je pense qu'on devrait discuter de toutes ces questions à mesure qu'on avance.

Si vous avez d'autres idées qui renforcent ou qui s'opposent à ce que je dis ou à ce qui est inclus dans le document, c'est le moment de l'exprimer.

Y'a-t-il quelqu'un d'autre qui veut s'exprimer à ce sujet ou on n'a plus d'autres commentaires?

Bien. La question qui était censée être dans l'ordre du jour et qui ne l'est pas est une question et c'est : dans quelles mesures l'ALAC est-elle une communauté de société civile?

Dans la réunion de Buenos Aires, on a discuté de cette question d'appartenance à la société civile et à notre implication avec la société civile. Donc, à quel point croyez-vous que nous appartenons à la société civile?

On n'a pas le temps de discuter de cela en ce moment, mais c'est une question importante à mon avis, il faut que l'on considère cela.

Il y en a qui sentent qu'At-Large fait partie de la société civile; il y en a qui sentent profondément que ce n'est pas le cas. Donc, il faudrait que l'on considère tous qu'est-ce que nous en pensons.

Y'a-t-il des commentaires brefs à ce sujet ou pas?

On va reprendre cela sur la liste de diffusion, mais on pourrait peut-être lancer la discussion dès maintenant, non?

HEIDI ULLRICH :

Alan, c'est Heidi. Ariel levait la main aussi.

On a un document interne qui a été préparé par Jean-Jacques au sujet de la participation de la société civile au sein de l'ICANN. Donc, il faudrait que vous voyiez si vous voulez ajouter des commentaires ou

pas à ce document, [s'il] devrait y avoir une collaboration entre les ALS et le personnel, etc.

ALAN GREENBERG : Merci, Heidi. Envoyez-le directement à la liste de diffusion et nous allons le considérer.

Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan.

L'utilisation de la même rédaction de l'IETF préoccupe un peu et il faudrait que l'on organise les différentes parties prenantes dans différentes catégories, dans différents classements. Mais au sein de l'ICANN, ce n'est pas la peine d'utiliser les mêmes mots ou les mêmes catégories, de reprendre en bref la structure du FGI. Nous sommes une communauté d'utilisateurs Internet individuels et donc, en tant qu'utilisateur, même si nous travaillons pour un gouvernement ou pour une société privée ou peu importe, on ne peut pas essayer de nous diviser en sous catégories. Je ne sais pas très bien comment manifester ce que je sens, mais je n'apprécie pas le fait qu'il y ait des gens du personnel qui arrivent aux réunions ayant des intérêts qui appartiennent à l'extérieur de l'ICANN. Ce n'est pas correct, hein? Et cela, je pense, est lié aux commentaires de Jean-Jacques. Je ne pense pas que ce soit une bonne idée que l'on ait tous des catégories auxquelles appartenir. Ce n'est pas une bonne idée pour moi ce que propose Jean-Jacques.

Alors, Alan, merci de me donner la possibilité de m'exprimer et de nous donner la possibilité de représenter les utilisateurs Internet.

[Inaudible 1 :03 :21].

ALAN GREENBERG : Nous voyons que Glenn est d'accord. Bien.

Un point qui n'était pas sur notre ordre du jour, je pensais l'avoir mis...

Le prochain point de notre ordre du jour est le point n° 9.

Cheryl, vous voulez prendre la parole?

CHERYL LANGDON-ORR : Il y a une *disconnexion* du point de vue d'ICANN que Sébastien vient d'identifier. Et pour la révision, les documents de commentaires publics, nous n'avons pas eu assez de temps pour approfondir notre révision. Donc, je suggère qu'il y ait une série de changements qui pourrait être faite. Il y a une interaction avec Jean-Jacques qui pourrait avoir lieu, peut-être pour être plus en accord avec les utilisateurs finaux et leurs points de vue. C'est une suggestion. Ça peut être utile. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci, Cheryl. Nous pouvons faire cela, oui.

Bien, est-ce que nous pouvons avoir le document concernant les groupes de travail?

Merci. Nous avons eu de nombreuses discussions au cours de ces derniers mois sur l'état de nos groupes de travail, comment les réactiver, comment redonner la force ou comment les annuler, tout dépend comment on voit les choses. C'est beaucoup de choses déjà.

Dans beaucoup de cas, certaines choses ont été résolues. J'ai pris le taureau par les cornes, j'ai pris la liste des groupes de travail qui sont identifiés sur la page Internet d'ALAC et At-Large. Il y a donc des liens sur chaque groupe de travail. Nous avons donc des groupes qui sont sous-divisés en comité permanent, comité *ad hoc*. Les termes ont été utilisés et au cours de ces dernières années – il n'y a pas peut-être pas beaucoup de pertinence entre ce qu'est un groupe permanent et ce qu'est un groupe *ad hoc*. En plus, une série de groupes apparaît comme existant, mais n'est pas sur cette liste. Donc, je les ai tous réunis et j'ai identifié ce qui m'a semblé être donc ces groupes.

J'ai regardé aussi avec le personnel de l'ICANN et j'ai fait quelques modifications.

Donc, statuts modérément actifs — si vous regardez les sous-comités, nous avons donc plusieurs participations et nous avons « actifs »... Et au niveau des indicateurs, il n'a pas été très actif, mais il y a un effort et vu l'attente des ALS concernant les critères, donc, ce groupe va devenir actif dans le futur, je le pense. Et le Groupe de travail permanent, nous avons sur le fait [peu clair 1 :06 :58]. Nous en avons aussi qui a été fermé il y a quelques mois. C'est celui qui travaillait sur les défis futurs. On pourra peut-être le recréer si nécessaire. Quatre sont inactifs, quatre de ces groupes de travail sont inactifs. Ils ne se sont pas réunis depuis longtemps, depuis cinq ans. Et d'autres se sont réunis

récemment, mais avec très peu d'action. Et si quelqu'un pense que ce sont des efforts pour redonner la [vie] à ces groupes, dites-le-moi. Sinon, nous avons quatre groupes qui sont inactifs et nous avons deux groupes actifs.

En ce qui concerne les groupes *ad hoc*, il y a un total de huit groupes *ad hoc*, la plupart sont actifs ou assez actifs. Le groupe qui travaille sur l'amélioration d'At-Large a été complètement inactif, mais nous pensons que nous allons utiliser le même groupe avec le même nom dans la révision At-Large actuelle. Donc, nous allons le garder et le recréer.

Puis, il y a quelque chose qui s'appelle le Groupe de coordination de ccNSO d'At-Large. Je ne sais pas vraiment s'il existe. Il y a une page Wiki qui dit qu'ils se réunissent par e-mail. Et peut-être que Maureen peut nous expliquer s'il s'agit d'un groupe, s'il doit continuer à exister ou s'il peut être donc annulé.

Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci, Alan. C'est un groupe auquel j'ai participé. Il est coordonné par la ccNSO. Et je pense que...

CHERYL LANGDON-ORR : Il y a une partie de ce groupe qui est historique déjà, qui prend la parole. Et avant, il dépendait de la CNSO. Il a un rôle stratégique décrit par Maureen. Auparavant, il avait des activités *ad hoc*, y compris certains projets conjoints et des travaux dans ces domaines, par

exemple la comparaison entre différents pays pour différentes activités comme la ccNSO, les membres de la GNSO, les opérateurs ccTLDs.

Et donc, je pense que cela peut être considéré comme un groupe qui continuer et, d'une certaine façon, continue à exister.

ALAN GREENBERG : Merci. Et dans ce groupe, nous avons Maureen, Rond et Dev. Ça, c'est les membres de ce groupe.

CHERYL LANGDON-ORR : J'ai fait l'organisation des réunions de la ccNSO, c'est pour ça que je sais ce qui se passe.

ALAN GREENBERG : Ma question est : est-ce qu'il faut que ce soit dans notre liste publique du Groupe de travail ou est-ce que c'est un groupe qui fait des choses quand cela est nécessaire et il faut le garder?

CHERYL LANGDON-ORR: Je suis ambivalente sur ce point. Maureen?

MAUREEN HILYARD: Je pense qu'il devrait être conservé parce que nous avons une responsabilité lorsque...

ALAN GREENBERG : Très bien, Maureen. C'est noté. Et peut-être que cela peut appartenir à une autre catégorie de groupes qui existe, mais nous ne demandons pas à d'autres membres de participer à ce groupe.

Judith, vous avez levé la main? Est-ce que c'est parce que vous avez quelque chose à dire sur ce point-là?

JUDITH HELLERSTEIN : Sur ce point particulier, je voudrais savoir le groupe concernant le CCWG, il y a des personnes d'At-Large qui appartiennent à ce groupe...

ALAN GREENBERG : Si nous pouvons attendre s'il vous plaît que l'on ait fini notre révision ici. C'est une bonne question. Nous y répondrons plus tard.

JUDITH HELLERSTEIN : Parce que je ne le vois pas sur cette liste...

ALAN GREENBERG : Non, non. Merci. J'ai dit que c'est une bonne question. Nous allons y répondre. Une minute.

Donc, ce qui ne figure pas sur notre page Internet, tous ceux qui sont actifs – tout cela sont actifs sauf l'*ad hoc* At-Large et NCSG Working groupe, le Groupe de travail de NCSG et le groupe *ad hoc* conjoint d'At-Large.

Olivier était le président de ce groupe qui travaillait sur les termes de coordination de la NTIA.

Est-ce que vous avez quelque chose à dire à ce propos Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

De quelle liste parlez-vous?

ALAN GREENBERG : Le dernier groupe de travail sur la page qui figure sur notre écran actuellement. Dans la partie des pages du Groupe de travail At-Large qui ne sont pas dans la liste.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, le dernier, hein? Le Groupe *ad hoc* d'At-Large et de NCSG. Excusez-moi, oui, je ne vous écoutais pas.

Bien. Alors, vous avez raison, il n'y a pas eu beaucoup de coordination et je pense qu'on peut l'annuler. C'était un groupe de travail *ad hoc* qui avait été créé au cas où il y aurait des intérêts pour coordonner dans ce domaine. J'ai essayé de coordonner à plusieurs occasions, mais comme vous le savez, ALAC a des points de vue qui diffèrent de ceux de la NTIA dans beaucoup de domaines. Et on nous a dit à plusieurs reprises que les points liés au CWG et CCWG et ICG étaient des points qui étaient liés aux préoccupations des individus et donc nous avons créé ce groupe de travail pour cela. Mais bon, nous pouvons le laisser de côté.

ALAN GREENBERG : Parfait. Je vais faire un appel à consensus par e-mail pour fermer ces groupes qui figurent comme inactifs et à ce moment-là, nous mettrons cette liste à jour.

Mon souci est que nous appelons les gens, nous leur disons qu'il faut qu'ils participent, et la seule liste que nous avons, qui est accessible pour ces gens, n'a pas été mise à jour et elle n'est pas correcte, il y a des informations qui ne sont pas correctes. Donc, les gens vont regarder cela, vont voir des choses qui ne sont pas bien résolues, voire qui ne sont pas résolues du tout, voire des groupes qui ne se sont pas réunis depuis 2012, ça ne va pas être très très rassurant pour ces gens-là. Donc, j'aimerais mettre tout cela à jour. Je vais m'en occuper.

Olivier, vous avez levé la main? Vous voulez ajouter quelque chose ici?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Le dernier groupe — peu importe, mais j'ai un problème concernant les autres groupes de travail qui travaillent sur les – vous avez dit que vous voulez fermer tous les groupes qui sont considérés comme inactifs, mais je pense qu'il y a des groupes qui n'ont pas d'activités parce que le président de ce groupe de travail ne fait pas bien son travail. Je suggérerais de remplacer le président plutôt dans ces groupes qui sont inactifs. La raison, c'est que si on ferme des groupes de travail, on va avoir des discussions sur un tas de choses qui vont avoir lieu dans la liste d'ALAC de nouveau. On a créé ces groupes de travail spécifiquement pour que ces discussions n'aient pas lieu sur la liste d'ALAC.

ALAN GREENBERG :

D'un autre côté, Olivier, on peut créer des groupes de travail qui sont nécessaires. Bien. Je vais y réfléchir et je vais voir si on peut discuter, voir si l'on va fermer ces groupes de travail qui sont inactifs ou pas. Et si vous êtes d'accord, on peut créer d'autres groupes si cela est nécessaire.

Bien. Bien. Maintenant, ce sont tous les groupes qui, à mon avis, sont sous le contrôle d'At-Large.

Il y a quelqu'un qui a besoin d'être mis en muet, s'il vous plaît : il y a du bruit. Est-ce que le personnel d'ICANN peut s'occuper de cela?

Donc, ce sont les groupes que nous avons et qui sont sous notre contrôle. Comme l'a dit Julie, il y a d'autres groupes auxquels les membres d'At-Large participent et nous voudrions que cela soit diffusé. Donc, il y a une deuxième partie ici qu'il faudrait – donc, il faudrait qu'il y ait des informations à la disposition des gens pour savoir quels sont les groupes qui existent, est-ce que ce sont des groupes de la GNSO, des groupes intercommunautaires, des groupes appartenant à d'autres parties de la communauté auxquelles nous participons. Et si l'on veut dire aux gens ce qui se passe sur ce groupe, on peut le faire. Sinon, on peut demander aux gens de participer à ces groupes et je vais donc vous demander de créer un secteur facile à trouver dans lequel on parle des activités, de tout cela. Cela devrait figurer sur notre site Internet.

Je pense que nous devons nous assurer que nous avons certaines choses qui figurent au moins sur notre site Internet pour donner des informations aux ALS, que les informations soient faciles à trouver dans

les ALS, si les ALS cherchent des informations, elles puissent les trouver.
Merci.

Bien. Nous reprendrons cette discussion. Je vais demander à Olivier de regarder si ces groupes sont inactifs. S'ils sont inactifs, on peut les fermer, sinon voir comment on peut leur redonner vie. Mais je pense qu'il nous faut agir en tous cas, il nous faut avancer, redonner vie à ces groupes ou décider que ces groupes sont inactifs et qu'il faut les fermer et qui sont en sommeil, mais qu'ils peuvent revivre dans le futur. En tous cas, je pense qu'il faut s'occuper de ces groupes de travail et prendre une décision à leur propos.

Nous sommes légèrement en retard.

Cheryl, vous avez la parole. Soyons brefs.

CHERYL LANGDON-ORR : D'autres propositions... Vous savez quelle est mon opinion sur le Groupe de travail auxquels je participe. Cette liste – on pourrait essayer d'avoir une relation de mentorat avec ces différents groupes de travail. Olivier pourrait m'aider à faire ce travail pour analyser l'activité de chacun de ces groupes. Je pense que c'est très important.

ALAN GREENBERG : Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Très bien. Le prochain point de notre ordre du jour est la réunion de Dublin. Il y a deux parties ici.

La première partie, il y a plusieurs personnes invitées. C'est sur l'écran maintenant. Il y a un tableau Excel qui est ajouté à notre ordre du jour. Lors des réunions précédentes – mais après la réunion, les gens sont venus nous dire que c'était un moment très utile que nous avons partagé avec ces personnes qui étaient invitées ou à d'autres occasions, pourquoi ne pas inviter telle ou telle personne. Voilà.

Donc, maintenant, vous avez la possibilité de nous dire si vous pensez que nous devrions inviter un groupe, organiser une réunion conjointe. Remplissez ce tableau; envoyez-le au personnel ou à moi-même et dites-nous que oui. Si vous êtes au contraire contre la possibilité de rencontrer à nouveau ces gens parce qu'on l'a déjà fait une douzaine de fois et vous pensez que ce n'était pas vraiment utile, dites-nous que non. Si vous laissez cette page en blanc, sans y répondre, vous donnez la possibilité aux autres de faire ce choix. C'est pour la réunion de Dublin. Nous pouvons organiser les choses différemment pour une autre réunion. Si vous avez une contribution à faire dans le domaine du programme de l'ordre du jour de la réunion de Dublin, les invités qui vous intéressent, que vous aimeriez voir et avec qui vous aimeriez partager un moment lors de la réunion de Dublin, dites-le, répondez-nous à travers ce tableau et comme ça, nous inviterons ces gens-là.

Nous n'avons pas beaucoup de temps devant nous pour inviter ces [gens-là]. Tout le monde est très occupé. Donc, si vous ne voulez pas le faire : ne le faites pas. Mais si vous le faites, faites-le; envoyez-le à moi-même ou envoyez-le au personnel de l'ICANN. Si vous préférez l'envoyer à la liste d'ALAC, c'est bon, faites-le. Mais en tous cas, si vous voulez participer à ce processus de préparation de notre ordre du jour, faites-le à travers ce système.

Alors, est-ce qu'il y a des commentaires?

Sandra dit : « Est-ce que cette page Excel sera envoyée par e-mail? »

Nous pensons le faire. Il vous suffit de cliquer sur le lien qui se trouve dans l'ordre du jour, vous téléchargez la copie et vous nous l'envoyez par e-mail. Sinon, vous nous dites et nous vous envoyons une copie de ce tableau par e-mail.

Jimmy propose un Doodle. On pourrait. Mais pour être honnête, je pense que c'est une manière tout à fait correcte de le faire comme je le propose. Et ce que je vous demande, c'est de donner votre opinion. Si vous voulez qu'on fasse un Doodle, on peut le faire. On peut organiser une enquête, un sondage Doodle [peu clair 1 :22 :33] capable de le faire. Peu importe.

Est-ce que d'autres personnes pensent que l'on devrait organiser un sondage Doodle?

Alberto, vous avez levé la main. Allez-y, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO :

Une question. C'est l'organisation de ces réunions – nous voulons que des orateurs nous parlent de certaines choses, que l'on puisse leur poser des questions, faire des commentaires pour tirer profit de leur participation. C'est ça, l'objectif de cette enquête, de ce formulaire, de cette page Excel?

ALAN GREENBERG :

Peu importe, ça dépend de qui on parle. Si on parle du SSAC, par exemple, en général, ils présentent les choses qui permettent de poser des questions à la fin. Il y a d'autres gens qui, par exemple en ce qui concerne la conformité, on leur donne des questions à l'avance pour qu'ils y répondent. Tout dépend de la personne, tout dépend du groupe. Dans le cas de la ccNSO, normalement, nous avons un ordre du jour et cela varie. La question est : est-ce qu'on propose d'indiquer ces gens, de leur donner une participation à notre ordre du jour?

Si on veut parler, par exemple, de l'engagement des parties prenantes et d'un sujet dans ce domaine, vous avez la possibilité de remplir ce formulaire et de dire : « Oui, j'aimerais parler de telle, telle chose. »

Je ne pense pas qu'un Doodle soit nécessaire. C'est à vous de répondre à travers ce formulaire. On veut s'assurer que ces réunions soient productives pour vous. Donc, si tout le monde pense que l'on ne devrait pas avoir une rencontre avec une personne en particulier ou un groupe, il faut nous le dire à l'avance. Il peut y avoir aussi des gens qui ne soient pas d'accord avec la présence de certaines personnes et d'autres qui pensent que cette présence est obligatoire, à ce moment-là, nous prendrons la décision nécessaire.

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

HEIDI ULLRICH :

Alan, c'est Heidi qui prend la parole. Il serait peut-être utile d'avoir un questionnaire dans ce domaine. On pourrait mettre les informations dans ce questionnaire et donner le lien pour que les gens nous donnent

leurs réponses à ce questionnaire. On recueille les données du questionnaire...

ALAN GREENBERG :

Nous avons très peu de temps pour faire cela. Si vous voulez, on peut le faire, mais il faut se dépêcher de l'organiser. Mais de toute façon, nous ne voulons pas que tout le monde réponde « oui » ou « non » à toutes les questions. Ce n'est pas ça, notre objectif. Nous voulons identifier les personnes qui vous intéressent, que vous aimeriez rencontrer et dans l'autre sens, les personnes qui, à votre avis, ne devraient pas être invitées et que vous n'avez pas envie ou intérêt à rencontrer.

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Alan. Vous avez dit ce que j'allais dire. Mais je voulais m'assurer que c'est pour les groupes d'ALAC et At-Large parce que l'Équipe de stratégie de réunion peut être utile pour une réunion. Ou il serait peut-être utile d'avoir une réunion avec d'autres sous-groupes, groupes de travail et que ce ne soit pas tous les membres d'ALAC qui les rencontre.

ALAN GREENBERG :

C'est pour ALAC et pour le Groupe – les réunions du groupe de leadership qui ont lieu de samedi à jeudi. Si vous êtes un groupe de travail et que vous avez besoin d'une plage horaire, c'est un thème séparé. Qui vous allez donc inviter dans votre plage horaire, c'est quelque chose qui vous intéresse – seulement, nous n'allons pas analyser cette question ici.

SÉBASTIEN BACHOLLET : C'est une question de répétition. Je comprends ce que vous avez dit, mais la réponse pourrait être « non, on ne veut pas rencontrer ces gens, mais on veut les rencontrer dans un sous-groupe. »

ALAN GREENBERG : Si vous nous expliquez tout cela, ce sera plus facile à organiser. Dans votre cas, la stratégie de réunion, par exemple, il est presque sûr que nous allons avoir une réunion avec eux et donc nous pouvons en tenir compte. Et si vous pensez qu'il est important que les groupes de la stratégie des réunions se réunissent [peu clair 1 :27 :34 avec ALAC, mais seulement avec un groupe de travail, il vous faut le dire. Vous pouvez le dire. Voilà. Vous pouvez faire ce type de commentaires. Et si vous utilisez un système de sondage, je pense que nous aurons la possibilité – comme le Survey Monkey – de donner ce type de détails.

Alors, est-ce que – je ne lis pas les commentaires sur le chat, alors est-ce qu'il y a quelqu'un qui voudrait ajouter quelque chose? Il n'y a pas d'autres commentaires sur ce point?

Je donne la parole à León et à Gisella. Je sais que Gisealla vient de rentrer de vacances. On va lui demander où on en est.

LEON SANCHEZ : Merci, Alan. Je n'ai pas vraiment été capable de suivre le travail qui a été fait parce que le CCWG a utilisé tout mon temps. Je vais donc donner la parole à Gisella.

GISELLA GRUBER : Merci beaucoup. Est-ce que tout le monde m'entend?

ALAN GREENBERG : On vous entend.

GISELLA GRUBER : Merci beaucoup, Alan.

Oui, je viens de rentrer de vacances, vous avez raison. Je vais tout de suite vous présenter notre ordre du jour. J'ai plusieurs mises à jour concernant les groupes de travail et les présidents des groupes de travail et les communications concernant les réunions en face à face.

Nous avons sept groupes de travail qui sont concernés, qui veulent avoir des réunions en face à face à face à Dublin. Un seul groupe de travail a été confirmé dans ce cas-là. Donc, nous avons essayé de trouver des horaires pendant les temps libres. Les problèmes d'IANA et les critères des ALS pourraient être inclus pendant la session de dimanche. Rien n'a été confirmé.

Lundi après-midi, nous pouvons aussi avoir une session que l'on pourrait ajouter dans notre programme pour lundi soir ou lundi après-midi.

Et il y a différentes réunions placées à différents moments sur notre ordre du jour et c'est compliqué. Je n'ai pas encore pu participer aux échanges sur la liste d'ALAC. Je vais essayer d'avoir une vision générale

de ce qui a déjà été organisé et je vous propose qu'on le regarde à ce moment-là, une fois que j'aurai organisé tout ça.

Nous avons la réunion traditionnelle avec le GAC, comme à Buenos Aires. Cette réunion va être changée d'horaire. Et nous allons organiser cela avec le GAC.

La semaine prochaine, il va y avoir une réunion à la fin de la semaine prochaine avec le GAC au cours de laquelle nous allons organiser cela.

Mardi matin, c'est le seul – je suis – je dois dire que ce document n'est pas prêt. Donc, dès qu'il sera prêt, je vous le soumettrai.

Est-ce qu'il y a des commentaires?

ALAN GREENBERG :

Pas de ma part. Est-ce qu'il y a des commentaires de la part des participants? Il y a encore beaucoup de travail à faire, je crois.

Rebienvenue, Gisella.

GISELLA GRUBER :

Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG :

Est-ce qu'il y a des commentaires?

Dans ce cas-là, nous allons passer au point suivant qui est « Divers ». Je crois que nous allons finir de bonne heure.

Est-ce qu'il y a quelque chose que vous voulez ajouter? Est-ce qu'il y a des problèmes auxquels vous avez pensé durant cette réunion que vous voudriez aborder maintenant?

Dans ce cas-là, je vous remercie pour votre participation. Ça été une très bonne réunion. Et nous nous reverrons le mois prochain. Merci. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]